

Urbanisme et aménagement du territoire : un peu de cohérence SVP !



Voici bien une compétence essentielle de la politique de la Ville et pourtant cela fait maintenant 14 ans que la majorité communale (ECOLO-CDH-PS) patine pour arrêter des options claires sur les développements futurs de la ville.

***A Louvain-La-Neuve** où cette matière est maîtrisée par l'Université, les projets doivent s'inscrire dans un Schéma Directeur arrêté depuis le début et régulièrement adapté suivant l'évolution des attentes légitimes d'une communauté en perpétuel mouvement. On peut regretter que les autorités communales y soient plutôt passives, mais au moins l'aménagement du territoire y est maîtrisé.

Et quand, poussé dans le dos par les habitants et l'opposition, le Collège échevinal se décide enfin à intervenir en décrétant un Schéma d'Orientation Local (SOL) sur la zone concernée par une possible extension de L'esplanade, il en perd la maîtrise par dépassement du délai imparti par le décret wallon !!!

Aujourd'hui, ce sont 1200 à 1400 nouveaux logements prévus dans le quartier de Lauzelle (Athéna). L'Université est à la manœuvre pour en définir les contours et prescriptions urbanistiques ; mais vu l'importance de ce développement, la Ville doit être présente dans son accompagnement, même si c'est juridiquement et techniquement difficile. Nous y veillerons.

***A Ottignies** où la Ville est le seul maître du jeu, les projets des promoteurs et des investisseurs se multiplient dans tous les coins, mais nous attendons toujours le Schéma Général d'Aménagement du centre dont le principe a été décidé par le Conseil communal en 2015.

Nous ne disposons toujours d'aucun plan d'ensemble auquel nous référer pour déterminer les nouveaux équipements collectifs nécessaires et leur localisation idéale, les activités commerciales souhaitées et leur connexion aux lieux de vie, et la mobilité que nous souhaitons dans et entre tous ces quartiers programmés.

Mais ce qui est vraiment interpellant, c'est que pendant ce temps, on avance à pas feutrés avec des plans communaux d'aménagement, parfois même dérogatoires au plan de secteur comme pour la zone du Douaire, et qui découpent toute la zone du centre

en autant de plans et projets non coordonnés. On fait comme si tous ces quartiers étaient autonomes et ne devaient pas s'inscrire dans un projet de développement harmonieux préalablement discuté et décidé par le Conseil communal et les habitants.

C'est la méthode des « poupées russes » que nous avons si souvent évoquée.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, nous avons un Masterplan pour la zone de la gare, un plan pour la zone dite Benelmat à Limelette (entre les lignes de chemin de fer et le quartier Georjin : 800 logements), un *PCA dit de la Tannerie*, un *PCA dit des 7 ponts* (pour la rue des 2 ponts et l'avenue P Delvaux), le *PCAR du Douaire* (Douaire, les 7 ha anciennement occupés par les Bétons Lemaire et la rue du Monument en cours d'élaboration : 700 logements), un *plan à l'étude pour la zone de l'ancienne filature à Mousty* (690 logements) et à présent on parle d'un *Schéma local qui interviendrait sur le site de la clinique Saint-Pierre...*

En écrivant ces lignes, nous nous apercevons qu'il reste encore la place du Centre (entre l'avenue Reine Astrid et le boulevard Martin) dont la Ville est propriétaire de tout l'îlot central en vue d'un réaménagement général, mais pour lequel on ne dispose encore d'aucun plan...

Aucune vue d'ensemble, des projets qui se développent suivant les intérêts particuliers des promoteurs et des investisseurs, des commerces qui ferment les uns après les autres, et pas seulement à cause du Covid, et toujours aucune solution pratique engagée pour désengorger la N237 qui traverse la ville entre la gare et Court-Saint-Etienne.

Aujourd'hui, les deux priorités sont :

- finaliser le Schéma Général d'aménagement d'Ottignies ;
- et obtenir une promesse ferme de la Région de financer une nouvelle liaison vers la N25 pour désengorger le centre d'Ottignies.

Deux préalables indispensables à tous les projets qui sont dans les cartons !

**Pour le groupe OLLN2.0,
Jacques OTLET et Bénédicte KAISIN,
conseillers communaux.**